

MAIRIE DE MENTHONNEX-EN-BORNES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 NOVEMBRE 2025

Le trois novembre deux mil vingt cinq

Le Conseil Municipal de la Commune de MENTHONNEX-EN-BORNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Guy DEMOLIS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 12

Nombre de Conseillers Municipaux absents ou excusés : 3

Date de convocation : 27 octobre 2025

Date de mise à disposition du public : 21 novembre 2025

Présents : Mmes et MM. Guy DEMOLIS, Sébastien PACCARD, Karen DA COSTA, Olivier CHAMOT, Emmanuel TISSOT, Christophe BALMIER, Astou SOW, Jocelyne YAKOVLEFF, Sylvie LOUVEAU, François RAGAZZONI, Nathalie HENRY, Sandrine JOLIBOIS.

Absents excusés : Christian LEOTY, Mickaël BAF COP, Jocelyne BORNE.

Secrétaire de séance : M. Olivier CHAMOT est désigné secrétaire de séance, il est assisté de Mme Martine BRAND, secrétaire de mairie et de Valérie JIGUET, agent administratif.

Participante : Marie Neyroud, coiffeuse

Approbation du compte rendu de la séance précédente.

Le compte rendu de la séance précédente n'appelant pas d'observations, est adopté à l'unanimité et devient procès-verbal.

1- Préambule

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite au départ en retraite de Catherine Villard, mandataire commerciale de Groupama, le local, propriété de la commune, sera disponible début 2026.

Madame Marie Neyroud résidente du hameau des Petits Pierre, présente à la réunion, explique qu'elle envisage depuis plusieurs années d'ouvrir un salon de coiffure au chef-lieu de Menthonnex. Elle présente son projet de création d'entreprise et se propose pour la reprise de ce local de 38m² qui serait parfaitement adapté pour cette activité

Le conseil donne un avis favorable et charge le maire de préparer un bail commercial.

2- Acquisition de la salle paroissiale.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'acquisition de la salle paroissiale pour un montant de 65000.00 €, subventionné à hauteur de 20% par le département. Cette transaction qui permettrait à la commune d'envisager sereinement l'aménagement de la place du village, s'accompagne de la mise à disposition à titre gracieux d'une salle partagée permettant à la paroisse de poursuivre sereinement ses activités.

L'économe diocésain et le maire régulariseront l'acte, le 21 novembre auprès de Maître Etcharry, notaire à Cruseilles

Le conseil municipal unanime remercie l'association paroissiale ainsi que l'association diocésaine qui ont rendu possible cette transaction importante pour le développement harmonieux du chef-lieu.

3- Renouvellement de la Convention avec la fourrière « Animaux secours »

Monsieur Olivier Chamot présente à l'assemblée le renouvellement d'une convention fourrière avec l'association Animaux Secours d'Arthaz.

Il rappelle que les communes ont l'obligation d'avoir recours à une fourrière.

Animaux Secours propose les services suivants :

- Accueil prioritaire des animaux errants : face à la saturation des refuges, l'animal est amené, soigné et nourrit au centre. Le propriétaire contacté peut retrouver son animal en s'acquittant de frais.
- Gestion des chats errants : stérilisation gratuite, identification et soins des chats puis retour sur site.
- Action de sensibilisation en milieu scolaire afin d'expliquer aux élèves les bonnes pratiques.

Il est proposé de recevoir le directeur du centre lors d'une prochaine réunion du conseil. L'assemblée accepte de renouveler cette convention avec Animaux Secours.

4- Commémoration du 11 novembre

Monsieur Olivier Chamot informe l'assemblée que la Commémoration du 11 novembre est organisée conjointement chaque année par les communes de Menthonnex et de Villy.

Programme :

- 10h dépôt de gerbe au monument aux morts de Villy
- 10h30 dépôt de gerbe et commémoration principale au monument aux morts de Menthonnex en présence des élèves des communes respectives, de leurs parents et des corps constitués.

Le général Sublet doit nous faire l'honneur de participer à cette commémoration.

A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié sera offert par la commune au Bistrot des Bornes.

A cette occasion, il est rappelé l'acquisition par la commune d'un drapeau mémoriel (1027.00 € subventionné à hauteur de 825.00 € par le Département).

5- Autorisations d'urbanisme

Monsieur Sébastien PACCARD présente les autorisations d'urbanisme délivrées :

Permis de Construire

- M. MME CARTON Maxime, 226 route des Petits Pierre, extension d'une maison d'habitation, construction d'un abri voiture et d'une piscine enterrée.
- MME CROSSET Lorie, 1065 route de la Rippaz pour la construction d'une maison individuelle avec garage.
- GAEC La Ferme de Bornette, 156 chemin de la Côte, pour la reconstruction d'un bâtiment de stockage vrac, suite à un sinistre et la construction d'un bâtiment de stockage fourrage

Permis de démolir

- Commune de Menthonnex-en-Bornes, 674 bis route de Menthonnex-en-Bornes, pour la démolition d'un hangar désaffecté

Déclarations Préalables

- M. MME CRETIEN Jeremy, 170 chemin de chez Trosset pour des travaux d'isolation des murs par l'extérieur, le changement des menuiseries extérieures et le changement de la couleur du crépi.
- M. MME BILLARD Nicolas, 249 allée des Margolliets pour la construction d'une pergola bioclimatique sur une terrasse existante.
- M. MME BILLON GALLAND Cédric, 708 route de chez les Maîtres pour la création d'un appentis ouvert
- M. MME GUTTON Nicolas, 310 route de Menthonnex pour l'installation de panneaux photovoltaïques
- M MME DA COSTA Jessy et Karen, pour la construction d'un mur de soutènement, 1 impasse du clos Bonier.

6- Travaux

Monsieur Tissot fait un point sur les chantiers réalisés :

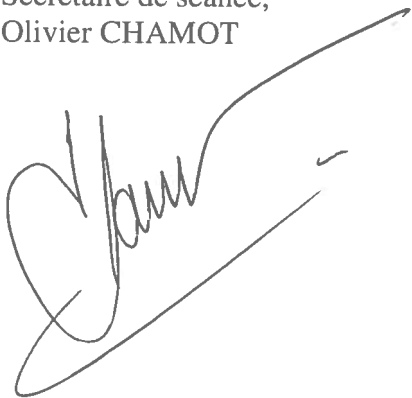
- Création d'un parking entre l'église et la boulangerie,
- Démolition de l'ancien hangar communal et création de places de parking près du cimetière,
- Déplacement de l'abri bus scolaire et aménagement de la plateforme des arrêts de bus.
- En cours :
 - Déploiement de la vidéoprotection
 - Mise en place d'une clôture en bordure du nouveau parking du cimetière

7- Divers

- L'édition du bulletin municipal « Menthonnex au temps présent » est en cours de préparation, Martine et Valérie en assurent la rédaction et Victoria Vidal la conception graphique et photographique. Sa parution est prévue courant décembre et sera également consultable sur le site internet de la mairie.
- Le trail des Bornes organisé à l'initiative de Mickaël BAF COP a remporté un vif succès avec une soixantaine de participants. A cette occasion l'APE a pu vendre aux participants des « flamenkuches ». Le bénéfice des courses a été reversé à l'association les « Fées Roses » du CHAL.
Le trail des Bornes envisage également de participer au téléthon en organisant le 6 décembre un trail sur le plateau des Bornes.
- Le samedi soir 20 décembre aura lieu la parade des tracteurs auquel s'associe le comité des fêtes.
- Les Vœux du Maire sont prévus le vendredi 30 janvier 2026.

La séance est levée à 20H40.

Secrétaire de séance,
Olivier CHAMOT



Le Maire,
Guy DEMOLIS

